

Et si c'était vous?



EMPLOYEUR

Ville de Saint-Jérôme

Service des travaux publics Division des bâtiments

495, rue Filion

TYPE DE POSTE

Poste syndiqué (col blanc) Temporaire (22 semaines) (R-701) Affichage externe

HORAIRE

40 heures par semaine Lundi au jeudi : 7 h 30 à 16 h 30 Vendredi : 7 h 30 à 14 h

RÉMUNÉRATION

Selon la convention collective en vigueur : De 40,10 \$ à 43,10 \$/h Classe 18

DATES POUR POSTULER Du 4 avril au 26 avril 2024 vsj.ca/emplois

TECHNICIEN EN BÂTIMENTS

Sous la responsabilité d'un membre de la direction ou du personnel-cadre du Service des travaux publics, le titulaire du poste prépare divers projets en bâtiments et supervise les travaux divers en conformité aux normes de spécifications techniques et réglementations applicables. Il s'occupe également du processus des programmes et des contrats en vigueur dans le cadre de la gestion des matières résiduelles et exerce un rôle de support technique auprès des contremaîtres du Service.

VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Superviser et effectuer les vérifications nécessaires afin de s'assurer que l'exécution des travaux d'infrastructures ou autres, réalisés sur le territoire de la Ville, soient conformes aux normes de spécifications techniques du Service des travaux publics ou de l'ingénierie, en respectant les normes et réglementation en vigueur. Représenter la Ville au chantier, lors des réunions et des inspections provisoires et finales dans le cadre de leurs responsabilités;
- Vérifier sur les lieux l'application des programmes et des contrats en vigueur dans le cadre de la gestion des matières résiduelles. Compléter les contrats et compiler les statistiques pertinentes;
- Rédiger des rapports détaillés sur la progression des travaux en y incluant toutes les informations pertinentes à l'évaluation du travail exécuté par l'entrepreneur, effectuer le suivi des quantités et préparer les décomptes en cours de travaux pour approbation;
- Effectuer des relevés et des travaux d'arpentage; prendre les notes nécessaires à l'élaboration d'un projet, faire la mise en plan et exécuter les calculs qui s'y rattachent;
- Préparer et exécuter des plans d'ouvrages publics, des plans d'architecture ou autres dessins techniques incluant coupes ou profils détaillés, à partir de données techniques établies. Colliger ces informations, effectuer tous les calculs. Approuver les dessins techniques;
- Traiter les plaintes des citoyens privés ou corporatifs dans son secteur d'activités. Déterminer chez le plaignant la nature du problème et proposer les correctifs nécessaires à l'amélioration de la situation;
- Mettre à jour, colliger, classer et voir à l'intégrité de l'information produite dans le cadre des activités de son service. Voir en particulier au classement des plans relatifs aux projets et faire la mise à jour des divers plans d'ensemble des services municipaux et/ou autres plans;

- Assister le gestionnaire pour la préparation des documents d'appels d'offres et des devis estimatifs. Mesurer et calculer les quantités, établir les coûts unitaires. Contribuer à la rédaction des articles du devis;
- Préparer les dossiers et témoigner, s'il y a lieu, en cour lors d'infractions aux règlements;
- Coordonner les projets dans son champ d'expertise avec les différentes firmes de consultants professionnels et intervenants de la Ville, tant au niveau de la préparation des travaux que de leur exécution;
- Préparer et obtenir des estimations pour divers travaux d'aménagement ou pour des achats de biens et services en regard à son domaine d'expertise et en faire le suivi administratif selon les politiques établies;
- Renseigner les citoyens et professionnels au sujet des règlements en vigueur dans son secteur d'activité et assurer l'application de certains d'entre eux;
- Superviser diverses analyses de caractérisation effectuées par un laboratoire ou une firme externe, observer et noter les conditions particulières;
- Procéder à l'inventaire et à la caractérisation des matières dangereuses et en coordonner la disposition;
- À partir d'expertises techniques, analyser et interpréter les résultats obtenus en regard des règlements municipaux et faire les recommandations appropriées.

NOTRE CANDIDAT IDÉAL

• Être titulaire d'une attestation d'études collégiales, d'un diplôme d'études collégiales en mécanique de bâtiments, en technologie de l'architecture ou tout autre domaine lié au bâtiment jugé pertinent reconnus par les autorités ministérielles compétentes.

VOUS AVEZ LE PROFIL RECHERCHÉ?

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature par le biais du site Web de la Ville de Saint-Jérôme (vsj.ca/emplois), en joignant obligatoirement leur curriculum vitæ ainsi qu'une copie de leur diplôme. Les candidatures doivent être déposées avant le **26 avril 2024**, à **23 h 59**. Des tests pourraient être requis afin d'évaluer les capacités, les compétences et les connaissances des candidats.

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, ces personnes peuvent nous faire part de leurs besoins particuliers en lien avec le processus de sélection pour l'emploi convoité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce, à toutes les étapes du processus de recrutement.

Postulez à vsj.ca/emplois

